



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

URSSAF

Question écrite n° 9267

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les inquiétudes que suscite dans le Nord Pas-de-Calais le processus de régionalisation du réseau des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF). La régionalisation a pour conséquence les suppressions de l'URSSAF d'Arras-Calais-Douai et de l'URSSAF du Nord. Les organisations syndicales pointent un manque de concertation et l'absence de dialogue social. Ils craignent également une dégradation pour les conditions de travail des agents des URSSAF comme pour la qualité du service rendu. Aussi, elle lui demande de lui préciser l'état d'avancement de ce processus, de lui faire connaître les mesures consultatives prises auprès des instances représentatives des personnel et l'impact de ce processus sur l'efficiency et l'efficacité de ce service public.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9267

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6205

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)